



Conformément à l'art. L1122-13 §1<sup>er</sup> du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de transmettre pour la première fois, aux membres du conseil communal et du conseil de l'action sociale, cette convocation qui aura lieu :

COMMUNE DE EGHEZEE

CONVOCA TION DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE	<p style="text-align: center;"><b><u>Le jeudi 5 décembre 2013 à 20h</u></b> <b><u>Au 1<sup>er</sup> étage du centre culturel d'Eghezée</u></b></p>
--	--

ORDRE DU JOUR :

**Séance publique**

1. Rapport sur les synergies existantes ou à développer entre la commune et le CPAS.
2. Présentation des services du CPAS.
3. Evolution de la situation sociale à Eghezée

La directrice générale f.f.,

A. BLAISE

Pour le collège communal,



Le bourgmestre,

D. VAN ROY

La directrice générale,

D. LAMBOTTE

Pour le conseil de l'action sociale,



Le président

M. DUBUISSON